

C.H.S.C.T.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU

VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2018 – 14 H - 16H30

Présents : M. Michel BARBÉ, Président
Mme Huguette GAUBERT, AS
Mme Stéphanie TOURTELLIER, Psychologue,
M. Alain BARBEL, IDE

Assistaient à la séance : Docteur Christine FOUCHER, Médecin du travail
Mme Isabelle TOUGUI, Infirmière Hygiéniste
Docteur Céline HERVÉ, Médecin coordonnateur
Mme Valérie LE MARRE, Cadre Supérieure de Santé
M. Nicolas JOURDAN, Service maintenance et sécurité
Mme Isabelle TOURTELLIER, Adjoint Administratif
Mme Claire RIBANNEAU, Qualificienne
Mme Tiphaine SOUCHET, Service Civique représentant l'animation

Excusés : Mme Marie-Thérèse VOBMANN, Cadre de santé
M. Philippe CHEVALIER, Responsable de cuisine
Mme Emilie GAUDRE, AS
Mme Stéphanie NAUDOT, AS

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 7 juin 2018,
- Bilan des accidents de travail en 2018,
- Points sur les actions réalisées ou à réaliser en 2018,
- Point axes sécurité « La Roseraie » et restructuration intérieure Oiseaux,
- Retour audit RABC en lingerie,
- Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP), planification de la mise à jour,
- Présentation par Mme Tougui-résultats DARI du 12 juillet 2018,
- Présentation projet « Hygiène des mains-Comment impliquer les résidents ? »,
- Information sur appel à projets ARS « Expérimentation infirmière hygiéniste mutualisée en EHPAD »,
- Questions diverses.

Le secrétariat est assuré par Madame Valérie LE MARRE, pour l'administration et Madame Stéphanie TOURTELLIER, pour les représentants du personnel.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 7 JUIN 2018

Madame LE MARRE rapporte que Madame VOBMANN s'interroge sur la pertinence de laisser le point « Réflexion sur le travailleur isolé à l'accueil de jour », et plus précisément sur le terme « Réflexion » puisqu'une action est mise en place régulièrement, à savoir, la présence d'une personne en service civique accompagnant le professionnel.

Après échange sur ce point, nous décidons de laisser le terme « réflexion » puisque l'action n'est pas pérenne, mais seulement précaire, avec la présence d'un service civique ou d'un contrat aidé.

Après cette précision, le procès-verbal de la séance du 7 juin 2018 est adopté à l'unanimité.

BILAN DES ACCIDENTS DE TRAVAIL EN 2018

Madame Isabelle TOURTELLIER fait un bilan au 31 août 2018 des accidents de travail. A ce jour, nous totalisons 102 jours d'arrêts, sans compter les 212 jours pour un agent non présent depuis le début de l'année, dont l'accident de travail a été consolidé par un médecin expert à la date du 27 novembre 2017. De ce fait, cet agent se retrouve pour le moment en congé maladie, dans l'attente de l'avis d'un nouvel expert.

La répartition des 102 jours d'AT se font de la façon suivante :

- 1 agent pour 27 jours d'AT (s'est écrasée le doigt entre l'autolaveuse et un radiateur)
- 1 agent pour 23 jours d'AT (douleur au bras en sortant bac lave vaisselle pour le poser sur chariot)
- 1 agent pour 22 jours d'AT (douleur épaule en soulevant un fauteuil en faisant le balayage humide)
- 1 agent pour 12 jours d'AT (contusion au pouce en le coinçant entre porte linge et chariot linge)
- 1 agent pour 11 jours d'AT (AT toujours en cours – blessure en repositionnant une résidente dans son lit pour le petit-déjeuner).
- 1 agent pour 7 jours d'AT (dossier d'un fauteuil roulant est venu appuyer sur diaphragme de l'agent)

Sinon il y a eu 10 déclarations d'AT sans arrêt de travail dont 2 déclarations d'AES qui ont été faites en respectant le protocole de l'établissement.

Madame LE MARRE précise que certains chariots sont imposants et lourds à manipuler et accrochent notamment sur les sols de la Roseraie. Monsieur BARBÉ précise que les sols choisis respectent un certain nombre de règles relatives à l'acoustique mais de ce fait occasionnent un autre problème. Ce point sera signalé à l'architecte mais sans doute, sans possibilité de correction, ce qui a par ailleurs été confirmé lors de la réunion de chantier qui a suivi ce CHSCT.

POINT SUR LES ACTIONS REALISEES OU A REALISER EN 2018 MISE A JOUR AU 7.09.2018

Monsieur BARBÉ détaille les actions réalisées sur 2018 ou à réaliser dans les prochains mois.

Plan des Actions à Réaliser	Date Prévue	Responsable Actions	Date Réalisation
1. Formation sécurité incendie hebdomadaire, revoir l'organisation et la planification. Les formations annuelles sont programmées. Planification difficilement envisageable pour l'instant.	Nous n'avons pas les moyens de la mettre en place actuellement	M. Jourdan	Nous laissons ce point en réflexion.

2.	Prévoir prélèvements sur linge ex : serviettes bleues	Lors de la mise en place RABC lingerie	Mme Ribanneau	Fait
3.	Sensibiliser résidents au lavage des mains sous forme d'animation avec d'autres professionnels	A faire chaque année	Mme Tougui	Journée du 7/02/2019
4.	Réflexion sur le travailleur isolé, accueil de jour	2018	CHSCT	A poursuivre en 2018.
5.	Améliorer l'ouverture porte lingerie, débit d'air	Lors de la mise en place RABC lingerie	M. Jourdan + Missenard	Les coûts estimés des travaux sont très élevés.
6.	Mise en place du contrat de prévention avec Carsat	Echéance 2019	M. Barbé	Nombreuses actions ont été mises en place. Point avec CARSAT 11.09.18
7.	Bilan des accidents du travail en 2018	2018	Mme Tourtellier	MAJ : 07.09.2018
8.	Mise en place d'ateliers « prévention des chutes »	2018	M. Enez Dr Hervé	Le Dr Hervé va refaire un point avec le pôle locomoteur.
9.	Actions suite formation « gestion de crise » pour l'équipe d'encadrement	2018	Mme Le Marre M. Barbé	A poursuivre en 2019
10.	Actions suite enquête sur le bien-être au travail	2018	Eleve Directrice	Réalisé
11.	Equiper le mini-bus d'un treuil	Décembre 2018	Mr Jourdan Mr Barbé	A Faire
12.	Modifier douche AJ	Décembre 2018	Mr Jourdan	Non fait à ce jour
13.	Refaire le DARI (dossier d'analyse risques infectieux)	Décembre 2018	Mme Ribanneau Mme Tougui	Présenté et validé septembre 2018
14.	Mise en place d'une aide pour se muscler en vue de prévenir les TMS	2018	Dr Hervé M. Blossier	Aucune solution trouvée à ce jour
15.	Accès ascenseurs problème avec roues des chariots qui se bloquent et qui occasionnent des AT	Décembre 2018	M. Jourdan (voir ABH)	En cours voir seuil amovible
16.	Réalisation pancarte pour réaliser absence chambre	2018	Mme Varin	Mme Le Marre relance Mme Varin pour voir où en est le projet
17.	Télécommande pour rails Roseraie à fixer ou télécommande infra rouge	2018	M. Jourdan	En cours
18.	Equiper tous les vestiaires d'un système de fermeture (clés ou cadenas)	2018	M. Jourdan	A faire
19.	Aménagement salle stockage des médicaments	2018	M. Barbé M. Jourdan	A faire
20.	Salle stockage chariots médicaments eau coule en systématique à proximité du fax (détection de présence)	2018	M. Jourdan	Voir pour éviter ce gaspillage
21.	Formation incendie agents Roseraie	2018	M. Jourdan	S'assurer que tous les agents soient formés
22.	Organiser visite du site Roseraie avec Pompiers	Décembre 2018	M. Barbé	M. Legendre a été sollicité
23.	Goulotte linge sale à utiliser aussi pour Roseraie et à désinfecter régulièrement	2018	Mme Le Marre	A voir avec agents
24.	Remettre en service chariot linge sale stocké garage	2018	Mme Le Marre	A faire
25.	Mettre tablier usage unique pour transport poubelles au local poubelles	2018	Mme Le Marre	A évaluer avec agents

26.	DTA à diffuser aux entreprises qui interviennent sur les bâtiments amiantés	2018	M. Barbé	A transmettre aux entreprises maintenance
27.	Machine pour nettoyage sols des chambres à tester	2018	M. Barbé	Voir démonstration
28.	Armoires à linge moins grandes à tester	2018	M. Barbé	Voir fournisseurs
29.	Aménagement salle stockage des médicaments	2018	M. Barbé M. Jourdan	A faire

POINT AXES SECURITE « LA ROSERAIE » ET RESTRUCTURATION INTERIEURE OISEAUX

Monsieur BARBÉ précise que la formation des professionnels de la Roseraie est donnée pendant les formations incendie mensuelles programmées, comme l'a demandé le Capitaine Le Gall.

Monsieur JOURDAN informe que dans le cadre du Diagnostic Technique Amiante, il sera donné le plan de localisation de l'amiante aux entreprises avec lesquelles nous sommes en contrat et qui interviennent sur notre site (maintenance des locaux notamment).

Monsieur BARBÉ ajoute que les travaux de restructuration du bâtiment Oiseaux sont en cours conformément au projet et aux plans établis. La fin des travaux est prévue pour fin 2018. De nombreuses réserves sont émises pour le bâtiment « La Roseraie » et devront être aussi levées avant fin 2018.

RETOUR AUDIT RABC EN LINGERIE

Madame RIBANNEAU commente le diagnostic de fonctionnement RABC – Circuit du linge réalisé par Mme RENET Florelle le 24/08/2018. Ce diagnostic avait pour objet l'observation de notre fonctionnement quant à la gestion du linge. Une première partie fait le point sur les pratiques de l'établissement comparées aux bonnes pratiques de la fonction linge. Dans un second temps, un plan d'actions nous sera proposé pour répondre aux axes d'améliorations à travailler.

Madame RENET qui a suivi le parcours du linge a donné des conseils, a fait part des bonnes pratiques et a noté les pratiques à modifier. Toutefois son diagnostic est rassurant.

Elle a relevé l'aménagement ergonomique mis en place en lingerie. En revanche, elle s'est interrogée sur l'utilisation de la trappe pour le linge sale. Cependant, d'après Madame TOUGUI la trappe évite aux agents trop de manipulations et le linge n'est pas en contact direct avec la gouttière, il est dans un sac. M. JOURDAN précise qu'il serait possible de la désinfecter régulièrement. Elle a également relevé que le linge était laissé sur des chariots à l'air libre. M. JOURDAN nous informe qu'il existe un chariot fermé en stock dans le garage du Verger sous-sol, qui pourrait être remise en service.

Le contenu du rapport sera étudié avec les agents du service blanchisserie lors des réunions mensuelles avec Mmes Le Marre et Ribanneau.

Il est à noter que Madame RENET a félicité l'équipe lingerie qui a déjà de bonnes pratiques ou au moins les bonnes théories.

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP), PLANIFICATION DE LA MISE A JOUR

Madame RIBANNEAU fait part de la planification de la mise à jour du DUERP. Elle rencontrera les professionnels soignants, ainsi que les professionnels de l'équipe « ménage » afin de préciser les changements occasionnés par l'emménagement à la Roseraie. Un ou 2 groupes de travail seront mis en place afin d'analyser ces changements.

Elle reprendra le plan d'action du précédent DUERP avec les autres catégories de professionnels.

Par ailleurs, il a été précisé par le représentant de la Société Gama 29 que les sols des salles de bain de la Roseraie seraient à nettoyer au balai brosse, ce qui ne semble pas concevable pour les membres du CHSCT.

PRESENTATION PAR MME TOUGUI – RESULTATS DARI DU 12 JUILLET 2018

Madame TOUGUI présente en détail le DARI 2018 qui vient d'être finalisé et précise que le DARI doit être établi tous les 3 ans. Elle précise que le dernier DARI date de 2014. En 2014, 66,8 % des objectifs définis par le DARI étaient atteints, à ce jour, en 2018, l'EHPAD réalise 82 % des objectifs.

Néanmoins, les perspectives et thématiques suivantes sont prioritaires dans le cadre d'une poursuite de l'amélioration.

Le DARI 2018 identifie les actions prioritaires suivantes :

- Gestion de l'hygiène des matériels de soins (extracteur oxygène, lève personnes, chaise de pesée),
- Prévention des AES, mettre à disposition du matériel sécurisé (aiguilles rétractables), bonne utilisation des collecteurs à aiguilles,
- Promotion de la vaccination des professionnels (à ce jour 40%),
- Gestion des excréta à améliorer,
- Améliorer la formation des professionnels (techniques, cuisine, blanchisserie, administratif et intervenants extérieurs),
- Sensibilisation des médecins à la prescription adaptée des antibiotiques en EHPAD en collaboration avec le Médecin Coordinateur et les IDE,
- Sensibilisation des médecins et de tous les intervenants extérieurs, aux mesures de prévention du risque infectieux à tout moment,
- Maîtrise de la gestion des protocoles par tous les professionnels,
- Suivi du plan de prévention de la légionellose,
- Accompagnement sur le terrain des équipes de jour et nuit dans leurs pratiques professionnelles,
- Poursuivre les actions de formation auprès de l'ensemble des professionnels,
- Former les nouveaux professionnels aux bonnes pratiques d'hygiène,
- Actualiser les protocoles en cours.
- Finaliser les protocoles manquants (tuberculose, prélèvements veineux, injections ...).

Madame GAUBERT souligne que les professionnels emmènent les poubelles en tenue professionnelle sans tablier ce qui ne lui semble pas très hygiénique. Mme TOUGUI et le Dr HERVE rappellent que des tabliers à usage unique, ainsi que des gants sont à disposition et qu'ils doivent être utilisés dans ces conditions.

Madame RIBANNEAU estime que pour avoir une estimation plus précise du poids des déchets DASRI, comme demandé par l'ARS « Pôle santé environnement » lors du contrôle de décembre 2017, il nous faudrait organiser une pesée. Il est proposé d'acheter une balance type pèse-personne afin d'évaluer ce poids et ainsi la fréquence des passages.

Monsieur BARBÉ remercie Madame TOUGUI pour la qualité du travail fourni dans le cadre de cette auto-évaluation « Maitrise du risque infectieux en EHPAD ».

PRESENTATION PROJET « HYGIENE DES MAINS – COMMENT IMPLIQUER LES RESIDENTS ? »

Madame TOUGUI nous présente son projet de mise en place d'une « journée mains propres » pour impliquer les résidents à l'hygiène des mains dans tous les moments de la vie courante au sein de l'EHPAD. Cette journée se veut multigénérationnelle, elle sera donc ouverte à différents publics : résidents, jeunes de l'école Sainte Croix, enfants avec leurs assistantes maternelles, des professionnels de l'ADMR, des professionnels de l'EHPAD. Monsieur BARBÉ ajoute que cette journée s'inscrira de ce fait, dans l'ouverture de l'établissement à l'extérieur. La presse sera également contactée pour relayer cette journée. Un film pourrait aussi être réalisé

Elle s'articulera autour d'ateliers ludiques (quizz, fabrication de savon, histoire de l'hygiène, caisson pédagogique, jeu interactif, jeu du SHA) sur lesquels des groupes de personnes tourneront. Ces ateliers seront tenus par différents professionnels. Nous avons décidé qu'elle se déroulerait le **jeudi 7 février 2019**.

La visite d'une savonnerie pourrait être organisée pour finaliser cette journée « mains propres ». Enfin, tous les professionnels sont invités à regarder dans leurs tiroirs s'ils ont des restes de savon, ou des savonnettes récupérées dans les hôtels, et à en faire don à l'EHPAD pour cette journée « mains propres ».

Madame TOUGUI se propose de préparer toutes les actions à réaliser afin que chacun sache ce qu'il a à faire.

INFORMATION SUR APPEL A PROJET ARS « EXPERIMENTATION INFIRMIERE HYGIENISTE MUTUALISEE EN EHPAD »

Monsieur BARBÉ précise qu'un nouvel appel à candidature pour une expérimentation d'infirmière hygiéniste mutualisée en EHPAD « Structurer la prévention et la gestion du risque infectieux en EHPAD » a été lancé par l'ARS.

Le CH de Vitré ne souhaitant pas porter le projet cette année, l'EHPAD « Les Jardins du Castel » s'est rapproché du Centre Hospitalier Universitaire de Rennes pour être associé à ce projet. Un dossier a donc été déposé par le CHU de Rennes avec 11 EHPAD (9 EHPAD de Rennes – EHPAD Corps Nuds et EHPAD Châteaugiron).

QUESTIONS DIVERSES

Traitement du linge plat par la STE INITIAL BTP

Madame LE MARRE évoque la problématique avec la Société qui lave et livre les draps. En effet, il a été remarqué que lorsque les besoins en draps évoluent au sein de l'EHPAD, la société INITIAL BTB chargée de leur nettoyage n'est pas en capacité à l'heure actuelle, de répondre à nos impératifs, et ce malgré des échanges quasi hebdomadaires.

Ils ne respectent pas leurs engagements, et ce non-respect occasionne des négociations régulières. Monsieur BARBÉ va consulter le contrat signé entre la Société INITIAL BTB et l'EHPAD et voir si ce dernier ne peut pas être dénoncé au vu du non respect des engagements.

LINGE A USAGE UNIQUE

Monsieur BARBÉ précise que la STE ABENA n'a pas pu honorer ses livraisons pendant l'été suite à un changement de logiciel informatique. De ce fait, nous avons dû nous dépanner avec un autre prestataire, ce qui n'a pas été sans poser de problèmes de logistiques même si M. LE PORTZ a pu gérer en plein été cette crise avec un autre fournisseur. Toutefois, il est noté par les professionnels que les produits de remplacements sont de moins bonne qualité.

CODE PARKING

Les agents demandent le code pour accéder au parking côté vestiaire Verger. M. JOURDAN précise que la porte a été mise en service le 6 septembre 2018, par la Ste SER AL FER, mais que le code n'a pas été fourni. Ce point va être revu dans la journée.

PORTE SORTIE A PROXIMITE DE LA CUISINE

Les agents de nuit soulignent que cette porte est souvent restée ouverte. M. JOURDAN fait également le point sur ce dysfonctionnement.

La séance est levée à 17 h.

La prochaine réunion aura lieu le JEUDI 29 NOVEMBRE 2018 à 14 H.

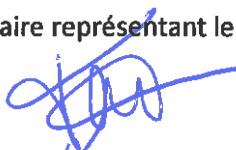
Châteaugiron, le 15 septembre 2018

La Secrétaire administration, La secrétaire représentant le personnel,

Valérie LE MARRE



Stéphanie TOURTELIER



Le Président,

Michel BARBÉ

